



Commission Sportive

Information n°16 - Mai 2018

CHAMPIONNAT JEUNES SAISON 2018-2019

Lors de la réunion du Comité Directeur du jeudi 24 mai 2018, les décisions suivantes ont été prises :
- désignation des équipes par ranking sur les années N-1 N-2 (sauf les U20 année N)

Les équipes sont réparties en 2 groupes :

Groupe A : 2 équipes du Lyonnais

4 équipes du secteur Auvergne en fonction du Ranking (1 à 4)

Groupe B : 12 équipes du Secteur Auvergne en fonction du Ranking (5 à 15)

U20 :

Groupe A : 2 équipes du Lyonnais

BB Cournon – Clermont Basket

E Chamalières – US Beaumont

Groupe B : les autres équipes du championnat saison 2017-2018 et inscriptions nouvelles

Le Championnat se déroulera en 2 phases :

1^{ère} phase : du 29 septembre 2018 au 16 décembre 2018 au niveau secteur Auvergne (groupe A – groupe B)

2^{ème} phase : du 12 janvier 2019 au 12 mai 2019

- Au niveau AURA avec 12 équipes dont 2 du secteur Auvergne (2 premières du groupe A) : poule dénommée R1
- Au niveau secteur Auvergne avec 6 équipes (4 du groupe A et 2 premiers du groupe B) : poule dénommée R2
- Au niveau secteur Auvergne avec 12 équipes en 2 poules (10 équipes du groupe B et 2 équipes de la poule haute du championnat départemental) : dénommée poule R3

Participation : les clubs devront confirmer par mail à la Ligue d'Auvergne pour le 12 juin dernier délai leur participation. Un refus ne pourra être fait qu'à titre exceptionnel avec l'accord de la Commission Sportive de la Ligue

La liste définitive des équipes qualifiées sera communiquée le 16 juin lors de l'Assemblée Générale de la Ligue.

Les clubs devront envoyer avant le 15 juillet les fiches d'engagement définitives

Rappel : dans une poule il ne peut y avoir 2 équipes du même club.

Pour les CTC impossibilité d'avoir une équipe au nom de la CTC et une équipe en nom propre.

Pour les CTC possibilité d'avoir 2 équipes en nom propre.